

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200686-20240701-D_01_07_24_01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/07/2024

Publication : 03/07/2024

Délibération n°01-07-2024-001

5.7 Intercommunalité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Séance du Lundi 1^{er} juillet 2024

| | |
|---------------------|--------------|
| Date de convocation | 25 juin 2024 |
| Date d'affichage | 25 juin 2024 |

| | |
|---------------------|----------------------|
| Membres en exercice | 55 |
| Membres présents | 39 |
| Votants | 48 (dont 9 pouvoirs) |

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, le 1^{er} juillet 2024 à 18h00, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle des fêtes de Saint Maixent, sous la présidence de M. Didier REVEAU.

Etaient présents : 39 - M. Serge AUGER, M. Éric BARBIER, Mme Catherine BOSSY, M. Pierre BOULARD, M. Régis BOURNEUF, M. Régis BREBION, M. Guy CHEVAUCHER, M. Jean-Pierre CIRON, M. Joël CIRON, Mme Christine CORMIER, M. Dominique COUALLIER, M. Alain CRUCHET, M. Arnault de CALONNE, Mme Liliane DENIS, M. Éric DESCOMBES, M. Jean DUMUR, Mme Patricia ÉDET, M. Dominique ÉDON, M. Yves GOULLIER, M. Thierry GUÉRIN, Mme Cécile KNITTEL, Mme Michèle LEGESNE, M. Roland MARCOTTE, Mme Myriam MORAND, M. Jannick NIEL, M. Michel ODEAU, M. Eric PAPILLON, M. Willy PAUVERT, Mme Françoise PELLODI, M. Laurent PHILIBERT, Mme Nadège PIOGER, M. José PLANS, M. Jean-Yves RENARD, M. Thierry RENVOIZÉ, M. Didier REVEAU, Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Didier TORCHÉ, M. Jean-Pierre TORCHÉ, Mme Christiane VAN RYSSEL.

Etaient représentés : 0

Pouvoirs : 9 – M. Thierry BODIN ayant donné pouvoir à M. Laurent PHILIBERT, M. Nicolas CHABLE ayant donné pouvoir à M. Eric PAPILLON, Mme Catherine CHANTEPIE ayant donné pouvoir à Mme Françoise PELLODI, Mme Amélie DANGEUL ayant donné pouvoir à M. Alain CRUCHET, M. Gérard GUESNÉ ayant donné pouvoir à M. Didier REVEAU, Mme Delphine LETESSIER ayant donné pouvoir à M. Thierry RENVOIZÉ, Mme Bénédicte MARCHAIS ayant donné pouvoir à M. Dominique ÉDON, M. Xavier TERRIER ayant donné pouvoir à M. Régis BOURNEUF, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN ayant donné pouvoir à Mme Patricia ÉDET.

Etaient excusés : 7 – M. Raymond BELLENCONTRE, M. Emmanuel BOIS, M. Pascal BOURGOIN, M. Jean-Yves HERMELINE, Mme Marie-Line LEDRU, M. Gaëtan THOMAS, Mme Laëtitia VEEGAERT.

Secrétaire de séance : M. Eric BARBIER.

Examen de la délibération n°1 après accord unanime des élus sur le compte-rendu de la réunion du 15 avril 2024.

**RAPPORT D'ACTIVITES : APPROBATION
DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES**

Le Conseil de communauté,

Vu l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le rapport du Président,

RAPPELLE que le Conseil communautaire doit statuer chaque année sur le rapport d'activités de l'année passée afin que celui-ci soit ensuite transmis aux communes membres de l'EPCI pour communication aux Conseils municipaux. Ce document est ensuite examiné, lors d'une séance publique, par chaque Conseil municipal au cours de laquelle les délégués de la commune au Conseil communautaire sont entendus.

APPROUVE le rapport d'activités de l'année 2023 de la Communauté de Communes de l'Huisne Sarthoise qui présente le fonctionnement de l'EPCI ainsi que l'ensemble de ses activités.

Adopté à l'unanimité

Voix pour : 48

Voix contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré en séance publique

Le 1^{er} juillet 2024

Pour extrait conforme

Le 2 juillet 2024

Le Président

M. Didier REVEAU